



Le ministère vient d'annoncer la dissolution du 110e RI, stationné en Allemagne à Donaueschingen, un des plus anciens régiments de France (créé en 1692). Le 110e RI était sur la sellette depuis l'annonce par le gouvernement des différentes dissolutions d'unités le 30 septembre dernier. L'implantation française se monte à près de 1900 âmes pour une ville de 21 000 habitants. Etant donné l'entente pas très cordiale entre Hollande et Merkel, le 110e RI était politiquement dans la ligne de mire du gouvernement.

Cette dissolution va avoir un impact social fort sur les familles. Le DRHAT est aujourd'hui au régiment pour préparer les mesures de reclassement. Cette annonce tombe alors que le 110e RI vient de recruter une trentaine de militaires en octobre. La dissolution aura également un effet collatéral sur l'enseignement (maternel, primaire et collège Robert Schumann) des enfants. En cas de refus d'une nouvelle affectation, le départ volontaire du militaire devrait être facilité.

Cette dissolution intervient dans l'année du cinquantenaire du traité de l'Elysée signé le 22 janvier 1963 entre Konrad Adenauer et le général de Gaulle, fixant les objectifs d'une coopération accrue entre la France et l'Allemagne dans les domaines des relations internationales, de la Défense et de l'éducation nationale. Pour la Défense : *« Les échanges de personnel entre les armées seront multipliés ; ils concerneront en particulier les professeurs et les élèves des écoles d'Etat-major ; ils pourront comporter des détachements temporaires d'unités entières. Afin de faciliter ces échanges, un effort sera fait de part et d'autre pour l'enseignement pratique des langues chez les stagiaires ».*

Ce régiment de la brigade franco-allemande, qui comprend près de 900 fantassins, devait prochainement être équipé du système Félin. Il partage ses quartiers et ses infrastructures avec le Jägerbataillon 292. Que va devenir cette brigade ? Dans son communiqué, le ministère déclare que *« l'optimisation de la brigade fait actuellement l'objet d'une concertation entre Berlin et Paris dans le but de renforcer son efficacité et ses perspectives d'emploi au profit de la défense européenne ».* *« Un nouveau régiment, aux capacités d'action supérieures, sera rattaché à la BFA afin de renforcer son efficacité opérationnelle. »* Quel est ce nouveau régiment ? Le 1er RI de Sarrebourg ? Le 152e RI de Colmar ?